



CONSULTATION

Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
26 Avenue Pasteur 34190 Ganges
Tél : 04 67 73 78 60
Fax : 04 67 73 78 62
Contact @ cdcgangesumene.fr

LOCATION DE BUS AVEC CHAUFFEUR

ANNEE 2025-2026

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

Objet du marché :

La présente consultation a pour objet la location d'un bus avec chauffeur.

Mode de passation et forme de marché :

Marché passée sans publicité ni mise en concurrence selon l'article 2122-1 du code de la commande publique.

Ordonnateur :

M. le Président de la Communauté de Communes

Comptable public assignataire des paiements :

M. le Percepteur

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT	4
ARTICLE 2 : PRIX.....	5
ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION.....	5
ARTICLE 4 : PAIEMENT.....	5
ARTICLE 5 : NOMENCLATURE(S).....	5

Article premier : Contractant

- Le signataire

M.....

Agissant en qualité de

- m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte

Nom commercial et dénomination sociale.....

.....

Adresse.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire.....

- engage la sociétésur la base de son offre

Nom commercial et dénomination sociale.....

.....

Adresse.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire.....

- Le mandataire (Candidat groupé)

M.....

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale.....

.....

Adresse.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire.....

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires selon les stipulations du Bordereau des prix unitaires. Les prix unitaires seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Article 3 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution de la prestation ainsi que tout autre élément indispensable à son exécution seront fixés dans les conditions du Cahier des charges.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

· Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

· Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

Signature du candidat

A

Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR:

Est acceptée la présente offre pour valoir
marché

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur**

A

Le